

Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI

Ministre délégué auprès de la ministre de la Transition Ecologique, chargé des transports

246, boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

Paris, le 23 mars 2022

Monsieur le Ministre,

La FNSA (Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement et de la maintenance industrielle) défend les entreprises spécialisées dans la collecte et le transport des déchets liquides dangereux et non dangereux au service des usagers, des collectivités et des industries. Elles interviennent notamment pour entretenir les réseaux d'assainissement collectifs. Elles représentent plus de 15 000 salariés et 3 000 entreprises.

Jouant un rôle essentiel dans la continuité de la vie économique de notre pays et le maintien d'un environnement sain, tant urbain que rural, nos entreprises sont confrontées aujourd'hui à la hausse quasi quotidienne du tarif des carburants. Cela remet en cause leur équilibre financier voire leur pérennité. De plus, la volatilité des prix des carburants ne permet pas de répercuter à la clientèle la hausse subit. De par notre action au service des citoyens et de l'environnement, nous demandons des mesures d'urgences pour nos entreprises, à l'instar des entreprises du secteur du transport :

- Aide par véhicule pour renforcer la trésorerie :
  - o Types de véhicules concernés :
    - Véhicules utilitaires légers dont le PTAC est inférieur à 3,5 ;
    - Combiné hydrocureur aspirateur dont le PTAC est de 7,5 T ;
    - Combiné hydrocureur aspirateur dont le PTAC est de 19 T ;
    - Combiné hydrocureur aspirateur dont le PTAC est de 26 T ;
    - Combiné hydrocureur aspirateur dont le PTAC est de 32 T ;
    - véhicules articulés (tracteur routier + semi-remorques) dont le PTAC est inférieur à 44T ;

- Remise de 15 centimes/litre de gazole en garantissant qu'elle ne fasse pas partie des indices de répercussion afin qu'elle bénéficie directement aux entreprises ;
- Mensualisation du remboursement de la TICPE ;

De plus, faut-il le rappeler, il n'existe pas aujourd'hui de modèle alternatif fonctionnel aux véhicules thermiques d'intervention que nos entreprises utilisent chaque jour. Le parc de véhicules dédié au secteur de l'assainissement et de la maintenance industrielle est estimé (chiffres 2020) à 3800 combinés hydrocureurs et 2200 véhicules utilitaires légers.

Annoncé par le Président de la République, le « Plan de Résilience » pourrait contenir les mesures citées plus haut destinées à soutenir nos entreprises qui contribuent, au quotidien, à ce que notre modèle de société reste une référence au niveau mondial. Le risque majeur aujourd'hui est la défaillance d'entreprises de notre secteur ne remplissant plus de ce fait ce rôle fondamental de la gestion des déchets liquides, mettant en péril la santé des citoyens et l'environnement.

Assuré de l'intérêt que vous portez à notre secteur, nous vous remercions de l'attention que vous réserverez à nos demandes.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Yann MADELINE

Président FNSA